Le dernier paragraphe de cette même page, ainsi que le premier de la page 209 contiennent des reproches que je suis convaincu de n'avoir point mérité, puisque, libre de tracer le plan de ma brochure, je n'ai jamais eu en vue d'autre but que la restitution et l'interprétation de la magnifique inscription grecque d'Autun, sur laquelle neuf ou dix antiquaires ont écrit depuis.

Page 201, ligne 9.—pag. 202, lign. 23.—pag. 209, lig. 48.—Malgré l'assertion du savant rapporteur, je persiste également à croire que nous ne savons absolument rien sur l'état de la langue grecque, dans les Gaules, avant et après la domination romaine. J'ai apprécié ailleurs (numismatique gauloise) les médailles citées par Bouteroue et bien d'autres et je dis qu'elles ne nous donnent pas la moindre lumière sur cette belle question. Si je suis dans l'erreur, comme le dit le savant rapporteur, je m'estimerais heureux, que mon opiniatreté l'engage à publier seulement deux ou trois pages de faits positifs à ce sujet.

Quant à l'inscription gauloise, en latin écrite en grec, si ce n'est pas celle découverte à Rome et que je rapporte dans ma Paleographie celtique, je ne saurais deviner celle qu'il désigne ainsi.

Page 203, ligne 11. — Je n'entrerai point dans la discussion ascétique soulevée à propos d'archéologie et je me bornerai à faire observer qu'en qualité d'hébraïsant, le rapporteur aurait dû examiner la question sur le terrain où je la portais, c'est-à-dire sous le point de vue philologique. Cela eut mieux valu que d'accuser d'irréligion un homme qui consacre sa plume à la gloire de la religion et qui la défend comme son propre honneur.

Page 204, lig. 19. — Passant ensuite sous silence la longue ironie dont le rapporteur assaisonne cette partie de son travail, il me semble que l'on peut très-bien, sans avoir vu le Veau d'or assurer que ce devait être le monument le plus somptueux dont l'histoire ancienne et moderne fasse mention.

Page 206. — Je n'ai rien à dire sur le compte-rendu de ma deuxième brochure. Le rapporteur, prévenu défavorablement, n'a probablement pas daigné la lire, car je ne la reconnais point dans tout ce qu'il dit. Quoiqu'il en soit, je ne crois pas que personne admette avec lui que le monogramme du Christ IIIS, soit composé de lettres grecques et ne forme autre chose que l'abrégé du nom de Jésus.

Plein de confiance dans la justice de l'Académie, je ne doute nullement qu'elle veuille bien écouter ma défense et même que le rapporteur ne reconnaisse le premier la justice de toutes mes réclamations.

Dans cet espoir, j'ai l'honnneur d'être, avec respect, M. le Directeur,

Votre très humble serviteur,

Pierouin de Geneloux.